

Image not found or type unknown



Siège social d'un locataire

Par **Miras_old**, le **20/12/2007** à **09:02**

Je suis propriétaire d'une maison de location, et mes locataires souhaiteraient installer le siège social de leur entreprise de maçonnerie à cette adresse. Quelles sont les obligations me concernant, y-a-t-il des risques pour ma part en cas de liquidation, litiges ou autres problèmes. Merci d'avance pour votre réponse.